

lires d'esprit, dit libéral, de l'époque en composaient une honorable partie. C'est là que le jeune Louis Riel prit connaissance de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, que la révolution française avait promulgué et qui l'inspira plus tard en 1869-70, à établir une liste des droits qu'il imposa dans le traité d'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne. C'était la première charte des droits promulgués au Canada et qui a précédé celle du Canada et celle du Québec de 100 ans.

L'éducation de Louis Riel avait donc deux bases: l'une classique et religieuse chez les Sulpiciens et l'autre, par des lectures, d'influence philosophique libérale telle qu'on concevait le libéralisme en France et au bas Canada à cette époque.

On sait ce qu'est le libéralisme du XIX^e siècle et je cite l'historien René Raymond, c'est une certaine philosophie de la connaissance et de la vérité.

L'esprit doit pouvoir chercher lui-même la vérité sans contrainte et c'est de la confrontation des points de vue que doit peu à peu se dégager une vérité commune. Le parlementarisme n'est à cet égard, poursuit-il, que la traduction au plan politique de cette confiance dans la vertu du dialogue. Les conséquences que cette philosophie de la connaissance implique sont le rejet des dogmes imposés par les églises, l'affirmation du relativisme de la vérité et la tolérance.

Inutile de vous dire qu'à cette époque l'église catholique condamnait cette philosophie.

Quand il arriva vers sa dix-huitième année, Louis Riel devait entrer en philosophie. Il apprit la mort de son père. Il n'était pas question qu'il fit le voyage à la Rivière Rouge pour les funérailles. Dans sa solitude de Montréal, dans son éloignement de son pays natal il prit une décision très grave: celle de ne pas continuer ses études. On s'est demandé pourquoi? Puisque c'était un bon élève et qu'il réussissait bien. Je n'en ai pas d'explication prouvée, mais j'ai une interprétation.

Cette décision d'abandonner ses études signifiait qu'il abandonnait en même temps l'idée de devenir prêtre. Il faut se demander si ce n'est pas la décision de ne pas devenir prêtre qui a provoqué l'abandon des études.

Son Honneur le Président: Sénateur Riel, je vous rapelle le Règlement. Si, par contre, les honorables sénateurs désirent que le sénateur Riel termine son discours.

Des Voix: D'accord.

Le sénateur Riel: Il faut se demander si ce n'est pas la décision de ne pas devenir prêtre qui a provoqué l'abandon des études. C'est une situation que certains d'entre nous qui sont allés dans des collèges classiques, dans des petits séminaires, ont déjà rencontré. Moi, je l'ai déjà rencontré.

J'ai vu un de mes confrère de collègue qui a abandonné ses études. Il m'a expliqué: moi, je ne peux pas faire cela à mon bienfaiteur, à ma famille, à mes professeurs, et cetera. Il considérait que c'était un état de déloyauté, et c'est comme cela qu'il est devenu avocat. Il a peut-être mieux réussi que s'il était devenu avocat ou prêtre, mais c'est une autre question.

Cette situation a provoqué un blocage psychologique chez notre jeune héros. Il s'est débarrassé, je crois, de ce traumatisme et de son sentiment de culpabilité en se plongeant dans

un rêve de jeunesse, bien normal peut-être, celui d'apporter la lumière de sa philosophie de liberté, d'égalité et de fraternité à son peuple de la Rivière Rouge comme à tous les immigrants du monde qui viendraient s'y joindre. On peut trouver cela dans ses écrits.

Louis Riel passa alors quelque temps au bureau d'avocat de Sir Georges Etienne Cartier à qui il fit d'ailleurs une ode comme c'était la mode, puis au bureau de Rodolphe Laflamme, je crois. On sait que Sir Georges était l'avocat des chemins de fer et des Sulpiciens en même temps, ce qui n'est peut être pas contradictoire. Laflamme était, lui, un radical rouge de l'Institut Canadien de Montréal, qui plaida contre les Sulpiciens dans l'Affaire Guibord.

Deux ou trois ans plus tard on retrouve Louis Riel à la Rivière Rouge, ou, instruit, parlant anglais, français et quelques langues locales, il allait assumer un rôle important et sérieux de protection des droits non seulement des métis mais aussi de tous les citoyens de la région en obtenant que le gouvernement canadien reconnaisse leurs droits. Il fit adopter la loi fondamentale du Manitoba, la liste des droits et fit reconnaître les droits linguistiques et religieux au Manitoba, les mêmes que ceux que possédait le Québec.

Je pourrais pousser plus loin mon étude et parler du rôle du clergé catholique dans les événements. Je pourrais parler du rôle de Donald Smith qui deviendra plus tard Lord Strathcona, pour qui j'ai beaucoup d'admiration. Lord Strathcona devint Gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson et plus tard président du Canadien Pacifique et qui, paraît-il, aurait distribué adroitement quelques dollars de l'époque, des vrais, pour régler le problème et que Louis Riel, jeune homme idéaliste de 23, aurait refusés.

• (1530)

Apparemment, ces dollars auraient été déposés entre autres mains pour bonnes œuvres.

De toute façon le Canadien Pacifique, en novembre '85, organisa la célèbre cérémonie du Last Spike avec le célèbre portrait où figure Lord Strathcona. C'était le 7 novembre. Quant à Louise Riel il fut pendu une semaine plus tard, le 16 novembre. Tout cela me disait, il y a une vingtaine d'années, un ancien président du Canadien Pacifique permit au Canadien Pacifique de flotter un emprunt public important dont il avait justement besoin.

On pourra se demander pourquoi Louis Riel voulait fonder une religion, je crois que je peux passer sur cela.

J'ai surtout quelque chose à dire au sujet de l'effet. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que cette pendaison de Louis Riel produisit au Québec l'effet d'une bombe nucléaire. Elle produisit une émotion immense qui fut maintenue, soutenue et récupérée par des politiciens de talent. Elle permit la formation du premier parti nationaliste par Honoré Mercier qui réunit alors les libéraux, les conservateurs et les castors, c'est-à-dire les conservateurs ultramontains de l'époque. Honoré Mercier fut porté au pouvoir en 1886, par une vague émotionnelle jamais vue jusqu'alors au Québec.

La pendaison de Louis Riel provoqua une série d'assemblées publiques enflammées, très suivies. A l'une d'elle, au Champs de Mars à Montréal, les deux grands orateurs du temps Honoré Mercier et Sir Wilfrid Laurier s'adressèrent à une foule de 50 000 personnes au lendemain de la mort de Riel. Je